



# VISITE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE AU CP DE CHÂTEAU-THIERRY



Le lundi 24 août 2026, vers 20h00, nous avons reçu la visite du garde des Sceaux et du Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire (DGAP), accompagnés des autorités officielles.



Au cours de cette visite, le Ministre a pris le temps d'échanger avec les personnels du centre pénitentiaire. Il a reconnu que l'établissement nécessitait une rénovation ainsi que la réalisation de plusieurs travaux destinés à améliorer les conditions de travail et le confort des agents. Il a également souligné l'importance de former davantage les personnels afin de garantir une prise en charge adaptée des personnes détenues.

## DES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI NE PEUVENT PLUS DURER



FO JUSTICE CP CHÂTEAU-THIERRY réitère avec force sa demande de rénovation des chambres du quartier femmes. Il est inacceptable que les personnels soient contraints de travailler dans de telles conditions.



Plusieurs chaises de bureau situées au niveau de la rotonde doivent également être remplacées afin de garantir des conditions de travail dignes et adaptées aux agents.



Plus préoccupant encore, nous constatons qu'à ce jour, du savon n'est toujours pas disponible dans les divisions, empêchant les personnels de disposer de conditions d'hygiène pourtant élémentaires.



FO JUSTICE considère cette situation comme totalement inacceptable.



L'hygiène et la sécurité des personnels ne peuvent être considérées comme des variables d'ajustement. Des moyens simples et indispensables doivent être mis en place sans délai.



FO JUSTICE continuera de dénoncer les conditions de travail de ses collègues et de défendre leurs intérêts afin d'obtenir, sans plus attendre, les améliorations indispensables à l'exercice de leurs missions.



## UN SECOND ÉTABLISSEMENT PSYCHIATRIQUE SPÉCIALISÉ ?

Lors de sa visite, le Ministre a également fait part de sa volonté de créer un deuxième établissement psychiatrique spécialisé en France, précisant que le Centre pénitentiaire de Château-Thierry constituait, selon lui, un modèle en la matière.

Cette reconnaissance doit désormais se traduire concrètement par des moyens à la hauteur des missions confiées aux personnels.



## FO JUSTICE EXCLUE DE LA RENCONTRE AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES

À l'issue de sa visite, le Ministre a rencontré les organisations syndicales représentatives UFAP et SPS.

FO JUSTICE n'a pas été conviée à cette réunion.

À ce jour, aucun communiqué ni compte rendu n'a été transmis à la suite de cette rencontre. Nous regrettons cette situation et rappelons que FO JUSTICE est pleinement engagée aux côtés des personnels du Centre pénitentiaire de Château-Thierry et mettra tout en oeuvre pour aboutir à leurs revendications.

**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES**  
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

**FO RÉSISTER!!  
RIEN LÂCHER!**  
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO Justice**  
POUR TOUS LES PERSONNELS